



Nantes, le 31 mars 2014

Changement climatique : le temps, c'est de l'argent !

Sécheresses, inondations, maladies, migrations, pénuries alimentaires, risques de conflit, ... le deuxième volet du cinquième rapport du groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur l'évolution du climat (GIEC), publié lundi 31 mars, recense les impacts déjà observables du changement climatique. A cette occasion, le Comité 21, Comité français pour le développement durable, publie une note de décryptage intitulée « Changement climatique : le temps c'est de l'argent ! » L'ambition de cette première note est d'étudier l'impact du changement climatique dans la région des Pays de la Loire, sous le prisme de la météo-sensibilité. Ce travail a été rédigé sous la coordination d'Antoine Charlot, directeur régional du Comité 21, et de Pascal Glémain, Maître de Conférences-HDR, Université de Rennes.

La région des Pays de la Loire est particulièrement concernée par le risque météorologique. Ses activités économiques orientées vers le tourisme, la pêche, l'agriculture, le maraîchage ou encore la saliculture dépendent fortement des fluctuations de température, d'ensoleillement ou encore de la pluviométrie.

La viticulture est particulièrement concernée. Cycles végétatifs plus courts, vendanges précoces, typicité modifiée... depuis près de vingt ans, les professionnels de la vigne constatent l'influence de la hausse des températures sur la culture du vin. Pour l'instant, le bilan est positif : plus de sucres dans le vin, et donc plus d'alcool et le degré d'acidité baisse. Les amateurs de bons vins doivent-ils se réjouir pour autant ? Pas vraiment... Les rendements deviennent de plus en plus faibles, en raison du stress hydrique. L'année 2003 est un cas d'école. La hausse des températures pourrait bel et bien bouleverser la carte du vin. On estime qu'une hausse de 1 degré des températures correspond à un déplacement des vignobles de près de 160 km vers le Nord, selon les différents scénarios envisagés par le GIEC. Certains producteurs ligériens se seraient déjà penchés sur la question. Outre ces bouleversements géographiques, on devrait assister à des changements de typicité des vins du Val de Loire. Les appellations d'origine contrôlée en sortiraient alors profondément modifiées.

Concernant le secteur de la pêche, l'impact du changement climatique sur les ressources halieutiques est encore mal connu. Il est difficile, lorsque les effectifs des populations évoluent, de faire la part entre modification du milieu et la pression de l'activité. Toutefois, on peut avancer que l'acidification et le réchauffement marin auront des conséquences sur certaines espèces. Leur déplacement en est la manifestation la plus visible aujourd'hui, soit pour retrouver une température plus adaptée à leurs conditions de survie, soit pour suivre les planctons et les autres organismes marins dont ils se nourrissent et qui migrent vers le nord. Enfin, l'acidification des eaux marines en lien avec l'augmentation des teneurs en CO2 pourrait avoir des impacts directs sur les organismes à squelette et coquille calcaire, notamment le ralentissement de la calcification des moules et des huîtres.

Entre mer et terre, les paludiers sont également très inquiets, notamment en raison de la montée des eaux. Comme le précise Michel Coquard, vice-président de la coopérative Les Salines de Guérande, *« Les digues de protection des marais Guérande et Més sont aujourd'hui exceptionnellement submergées lors de la conjonction de marées de forts coefficients et de tempêtes. Il en résulte de nombreux dégâts, à la fois au niveau des digues elles-mêmes (affaissements et brèches), et au niveau des salines, envahies d'argile et matériaux provenant des digues. La montée des eaux prévisible nécessite un rehaussement général des digues et leur élargissement, ainsi que la création et le renforcement des barrages existants en entrée d'étier ».*

En ce qui concerne le tourisme, l'évolution du trait de côte sous l'effet de l'érosion et de la submersion (disparition des plages de sable actuelles notamment) ou encore des grandes zones humides (atterrissement, submersion, extension...), et plus généralement des grands paysages ligériens, pourrait modifier l'activité touristique sans que l'on puisse affirmer aujourd'hui si ces évolutions seront

plutôt favorables ou défavorables à l'économie du secteur. Elles demanderont quoi qu'il en soit une adaptation. Les travaux menés à l'échelle nationale mettent en avant une dégradation du confort climatique en été, avec des températures maximales trop élevées pour le confort des touristes. Cela pourrait avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires estival, avec une évolution à la baisse. Cette situation concernerait l'ensemble de la France, avec cependant une dégradation moins marquée dans notre Région. En revanche, les conditions climatiques seraient plus favorables en intersaisons, avec une augmentation de l'attractivité touristique sur ces périodes. Cet « étalement » des flux touristiques peut apparaître comme un avantage, toutefois il pose la question de l'approvisionnement en eau potable. En effet, si la saisonnalité des afflux touristiques se maintenait, la situation, déjà tendue aujourd'hui en période de haute-saison, pourrait encore s'aggraver dans un contexte où la ressource en eau serait moins disponible, et nécessiterait donc la mise en place de moyens supplémentaires et probablement coûteux (usine de dessalement de l'eau de mer, par exemple).

[Télécharger l'étude](#)

Contact : Camille Piet piet@comite21.org